SPOLIATION ET RESTITUTIONS: ENTRE RÉVÉLATION ET ÉMOTION, LE RÔLE DES MÉDIAS

Vincent Noce

«Les musées détiennent 1 955 œuvres d'art volées aux Juifs durant l'occupation.» Révélation d'un scandale dissimulé, emphase spectaculaire jouant sur l'émotion du lecteur, avec la petite dose de mauvaise foi si chère aux journalistes, ce titre barrant la «une» du *Monde* il y a vingt ans représente un concentré du problème qui nous est posé aujourd'hui: les apports de la presse à la connaissance de la spoliation artistique et aux restitutions, sa force mais aussi ses limites et ses faiblesses.

C'est peu de dire qu'il a causé un choc dans les musées en France. Il faisait référence aux œuvres confiées à leur garde, ramenées d'Allemagne après la guerre et qui n'avaient pu être restituées, les MNR -un acronyme que personne ne connaissait. *Le Monde* avait raison.... et il avait tort. Il avait tort puisque personne ne les cachait, nourri de maléfiques intentions. Les conservateurs ont été profondément meurtris d'une telle suspicion. Car, naturellement, la collision de l'information avec le traumatisme absolu de l'holocauste suscite une réaction d'autant plus vive. Pour comparaison, quand il arrive à un collectionneur ou un musée de se voir accusé de détenir un objet pillé lors d'un massacre d'indigènes, la réprobation peut être forte; mais l'émotion redouble face au drame unique que constitue la Shoah. En quelque sorte, les conservateurs se voyaient renvoyés dans le registre de «complices après les faits». En réalité, ils n'étaient ni plus ni moins coupables que toute une société en état de sidération, qui avait fait le silence autour de cette horreur- à commencer du reste par les victimes et les témoins eux-mêmes. Les médias aussi: combien d'articles serait-il possible de retrouver sur les restitutions dans la quarantaine d'années précédant cette fin de siècle?

DU CÔTÉ DU POSITIF...

Mais la presse était prête à prendre sa revanche. Dans ce retour du refoulé, elle s'imposait comme un acteur de premier plan. Tout le monde s'accorde à dire que la nouvelle période de recherche et de restitutions s'est ouverte en ce milieu des années 1990 par les ouvrages de Lynn Nicholas et d'Hector Feliciano sur la spoliation artistique. Si la première est une universitaire, le second était journaliste, et je l'ai même connu puisqu'il travaillait dans une filiale de mon journal (*Libération*). Son livre avait aussi ses travers et ses limites. Mais, tout comme l'article choc du *Monde*, à sa manière, il a sans conteste enclenché une prise de conscience dont nous ressentons encore les effets aujourd'hui. Il peut donc y avoir un effet positif à une manipulation de l'émotion. Ou du moins, *at the end of the day*, les journalistes aimeraient bien le croire.

Puisque nous sommes du côté du positif, j'aimerais poursuivre par un éloge *pro domo* en faveur de ma pauvre profession. Si, aujourd'hui, nos étudiants savent ce qu'est l'ERR, nous le devons aussi à son action. Je ne dirais pas qu'ils sont au fait de la multiplicité des services d'information et d'action lancés par le régime hitlérien dans le monde de l'art en Allemagne, France ou Pays-Bas, mais il existe du moins un socle de connaissance, acquis dans la lecture des journaux.

Ces premières années en particulier ont été l'occasion pour la presse de publier des enquêtes révélant le retard parfois scandaleux des intervenants dans le monde culturel. Nous venons de loin. À l'époque, les archives de la spoliation au quai d'Orsay étaient pratiquement inaccessibles, non seulement pour les chercheurs ou les journalistes, mais même pour les familles des victimes. Il m'est arrivé alors d'avoir le plus grand mal à obtenir la copie d'une seule notice d'une vente d'aryanisation, alors même que j'étais accompagné d'un membre de la famille. Inutile de dire qu'il était exclu d'obtenir l'accès à l'ensemble du dossier ou même de ce catalogue de vente, alors même qu'il s'agissait d'un vente publique. C'est dire les progrès accomplis aujourd'hui.

Il faudrait aussi rappeler la difficulté récurrente de la France à se confronter à son passé récent, qui a été aggravée après-guerre par la construction du mythe d'un pays qui n'aurait jamais trahi et trempé dans la collaboration. Quand vous consultez des minutes de procès d'épuration ou des articles de presse de l'époque, vous êtes aussi frappés par le peu de place accordée à la Shoah. Ces procès sont d'abord des procès patriotiques. Les accusations portent fondamentalement sur la collusion avec l'ennemi et des crimes à caractère économique. Les marchands d'art se retrouvent ainsi éventuellement condamnés à des amendes.

Une de mes premières enquêtes a porté sur l'histoire de la collection Schloss, volée par des miliciens avant d'être récupérée par les Allemands en 1943. Je m'étais attaché à l'itinéraire d'un portrait de Frans Hals qui était passé quatre fois aux enchères à Londres et New York, deux fois chez Christie's et deux fois chez Sotheby's (comme cela, il n'y a pas de jaloux). Une fois, le catalogue Sotheby's mentionnait «collection Schloss (volé par les nazis)». La fois suivante, Christie's avait effacé la parenthèse, si bien qu'il est difficile de dire à qui revenait la palme du cynisme. Par deux fois, le quai d'Orsay est intervenu, sans obtenir le retrait de la vente. Jamais la famille n'a été consultée.

Inutile de dire que ce comportement serait inconcevable aujourd'hui. Non par bonté d'âme, Dieu en protège les marchands, mais par intérêt d'affaires. Le coût symbolique du scandale, celui financier des procédures et par dessus tout les risque d'aliénation d'une partie de la clientèle, notamment américaine, ont joué bien plus fortement que l'éthique ou la morale pour le renforcement des contrôles internes du marché de l'art. Il s'est même créé un marché de la restitution: le demi-milliard de dollars de la vente historique de Christie's en 2013, ce qui ne s'était jamais vu, était pour grande partie constituée de tableaux qui avaient été rendus aux familles des victimes, dont le fameux portrait d'Adele Bauer par Klimt, acquis par Ronald Lauder.

La presse se trouvait alors en première ligne, puisque, souvent, c'est elle qui expose le scandale en place publique et, parfois, influence ou même enclenche les procédures.

Le cas le plus flagrant est le scoop du magazine Focus, révélant l'existence du «trésor nazi de Munich», selon ces formules passe partout qu'adorent les journalistes. Sans lui, nous ne serions peut-être pas là aujourd'hui. L'exposition à l'étage de la Bundeskunsthalle où nous nous trouvons commence par un mur d'articles de presse à travers le monde. Sans ce déferlement médiatique, on peut se demander si la collection Gurlitt n'aurait pas été rendue à sa famille, tant les autorités avaient voulu, dans le secret, traiter ce cas comme une affaire ordinaire. On peut comprendre l'attachement de nos amis allemands aux libertés fondamentales, mais ce qui n'avait pas été compris c'est que, justement, cette affaire n'avait rien d'ordinaire.

En France, certaines restitutions qui tardaient ont été accélérées à la suite d'une révélation dans la presse. Il y eut un cas récent où l'ayant droit qui approchait ses 90 ans dut attendre plusieurs mois, car une ministre particulièrement inconséquente ne trouvait pas un trou dans son agenda pour une conférence de presse. Une fuite, un article dans les médias, et soudain l'agenda ministériel s'est débloqué. Aujourd'hui, des familles refusent ces restitutions-spectacles, qui servent à des fins politiques et font oublier les retards ou la mauvaise volonté de l'administration. Eh oui, la recherche aussi est «politique»...

Dans notre pays, sur ces deux décennies, l'administration centrale des musées et de la culture a réagi en un mouvement d'accordéon: au départ hésitante, choquée même, elle a vite joué le jeu de la transparence, organisant des expositions, des colloques, alimentant la presse en informations. Au fil des années, elle s'est progressivement enfermée dans une logique défensive et bureaucratique, jusqu'à rendre extrêmement difficile sinon impossible une communication en profondeur. De la sorte, enfermée dans sa citadelle, elle entretient un soupçon permanent à son égard tout en favorisant la diffusion d'informations non vérifiées, voire inexactes, dans les médias.

Dans ce jeu du chat et de la souris, la France a cantonné le sujet à ces 2 000 œuvres rescapées en faisant tout pour éviter un examen complet des collections publiques. Les MNR ont servi -et servent encore-d'arbre qui cache la forêt. Même pour ce petit nombre d'œuvres, le lancement de recherche spontanée de provenance n'a démarré que depuis peu. La CIVS ainsi que d'autres intervenants ont bien fait avancer les comportements, mais force est de constater que le conservatisme d'un système culturel centralisé à l'extrême, le changement constant de ministre et de cabinet ainsi que la légèreté des personnalités favorisent une résistance passive de l'administration.

...ET DES LIMITES

Plus de conférence de presse... le journaliste se retrouve donc mis à l'écart. Acteur de premier plan hier, il est marginalisé, à la faveur de l'émergence d'autres protagonistes. La presse en général s'est effondrée, frappée par une crise économique, professionnelle et morale sans précédent, dont elle n'a pas trouvé encore le dénouement. Dans les rédactions, les services culturels ont été réduits à peau de chagrin. Les cas de spoliation ou de restitution ne sont plus traités qu'épisodiquement, souvent par des journalistes peu expérimentés et non spécialisés. S'y ajoute un problème de culture générale: combien de journalistes français comprennent l'allemand, ou seraient prêts à l'apprendre? Vous savez que, malgré les belles proclamations sur l'amitié de nos deux pays, l'apprentissage de l'allemand ne cesse hélas de reculer en France.

Bien naturellement, oserais-je dire, les médias portent leur intérêt aux grands noms, d'artistes ou de collectionneurs qui vont attirer le lecteur. Les artistes méconnus, dont l'œuvre a parfois entièrement disparu dans les autodafés et les bombardements, ou les familles modestes n'attirent guère leur attention. Les enquêtes réclament du temps, des mois, parfois des années; le temps, c'est précisément ce qui manque au journaliste. Grande alors est la tentation de simplifier en jouant sur l'émotion comme ressort principal, surtout dans la concurrence avec l'Internet. Et l'émotion, naturellement, joue en faveur des victimes (ou de leurs parents) et toujours en défaveur de l'institution.

Certains juristes redoutent que le droit n'en sorte maltraitée. Des conservateurs craignent que, sous cette pression, une restitution ne puisse être opérée alors que l'historique de l'œuvre n'est pas encore totalement clarifiée.

Or s'il y a bien une chose que nous avons appris, journalistes, chercheurs, c'est combien chaque cas est singulier. Les médias se sont retrouvés passablement désarmés par cette complexité. Qu'est-ce qui appartient à Paul, qu'est-ce qui appartient à Léonce? Pourquoi les restitutions peuvent-elles être retardées par les recherches de généalogie? Un sujet qui est apparu des plus épineux est celui des indemnisations opérées dans les années cinquante. Quand j'ai appris que la famille Schloss avait touché une indemnisation de l'Allemagne pour la perte de sa collection, j'ai été bien embêté. Il fallait bien le mentionner, mais comment le remettre en contexte? Evidemment, les montants semblent ridicules, mais, à l'époque, le marché de l'art n'avait rien à voir avec celui qui existe aujourd'hui. L'acceptation d'une somme minime empêche-t-elle la revendication? Il valait mieux aborder la question de front. Des solutions juridiques ont du reste été trouvées.

Mais il existe des situations plus compliquées encore. Tel est le cas de la collection Goudstikker, dont la famille a obtenu en 2006 la restitution de 202 tableaux des musées hollandais, en faisant valoir que le consentement de sa veuve Désirée donné après la guerre était vicié. Fort bien. Mais, elle avait alors aussi vendu une cinquantaine de tableaux qu'elle avait récupérée. Certains se trouvent dans des musées américains. Il y a quelques années, *The Art Newspaper* -mon autre journal- a publié un article mentionnant simplement qu'un de ces tableaux provenaient de cette fameuse collection volée par Goering, mais sans préciser qu'il avait été vendu par la veuve Goudstikker dans les années cinquante. Publié sur des informations des avocats new-yorkais et d'un détective privé, cet article unilatéral donnait évidemment

une assez mauvaise opinion des musées. La presse montre alors ses limites, entraînant une perte d'influence. En parallèle, la folie du marché de l'art favorise une redistribution des cartes. Ayant traité de cette question depuis quelques décennies maintenant, je reste toujours interloqué par la fascination de l'argent dans ce milieu, qui a entraîné tant de dérives personnelles et collectives. De l'argent, on m'en a proposé aussi, si je retrouvais des tableaux ou si j'avais pu contribuer à en retrouver. Chercheurs, journalistes, il faut savoir garder cette distance. Hector Feliciano lui-même a cédé à cette folie, puisqu'il a réclamé je crois un cinquième de la valeur de certains tableaux restitués à Elaine Rosenberg, qu'il a même attaquée en Justice, ce qui ne donnait pas une grande idée de notre profession.

Il s'est ainsi développé un marché de la restitution, des enquêteurs, des chercheurs, des marchands ou des avocats s'attribuant une part énorme des revenus. L'Art Loss Register, il ne faut pas l'oublier, fonctionne ainsi. Certains de ces cabinets disposent de gros moyens, d'équipes et de relais dans les multinationales de ventes d'art et dans le marché en général. Ils ont des moteurs de recherche qui leur permettent de balayer dans les bases de données, et de «piller» les résultats des longues recherches conduites par les conservateurs, universitaires et autres chercheurs, en vue d'en tirer une exploitation financière. Certains aujourd'hui réclament jusqu'à 70% de la valeur des œuvres restituées, en ajoutant les frais pour faire bon compte. Il peut même arriver que ces avocats polluent la recherche, en cherchant par exemple à altérer ou même bloquer des publications sous la menace de procès, au besoin en abusant du droit d'auteur s'ils ont la confiance des ayants droit. Leurs revendications financières rendent aussi plus difficiles les tentatives de dialogue direct entre les musées et les familles. Ils peuvent rendre difficile, sinon impossible, une médiation en vue de laisser l'œuvre au musée. Entre une mise en vente rapide chez Christie's, qui leur garantit un pourcentage élevé, et une discussion avec un musée désargenté, laquelle risque d'aboutir à une modération de la valeur financière au profit d'un intérêt patrimonial, leur choix est vite fait. Ils peuvent alors faire obstacle à toute tentative en ce sens.

Ces mercenaires se sont engouffrés dans le vide créé par l'incapacité des Etats et de l'UNESCO. Ils ont pris le pouvoir, que les journalistes ont perdu. En regard, la presse pèse de peu de poids, sinon comme instrument de propagande.

LA RECHERCHE EN QUÊTE DE RELAIS

La presse est mal armée pour rendre compte de toutes les facettes de votre travail de chercheurs. Je ne vous parle même pas des subtilités sémantiques entre le français et l'allemand que nous avons abordés ici, mais de questions plus profondes. La spoliation artistique du régime hitlérien est-elle un crime imprescriptible? Personnellement, j'ai tendance à le penser, car elle faisait partie de la «solution finale», mais ce débat a une vraie valeur, éthique mais aussi juridique. Les musées ont-ils tort de vouloir garder des chefs-d'œuvre à disposition du public? Sûrement pas, mais nous nous trouvons dans un cas de double légitimité, celle de la réparation et celle de la valorisation des œuvres pour le plus grand nombre. La médiation est tentante pour résoudre ce dilemme. Je voudrais encore rappeler qu'il y a vingt ans, et encore longtemps ensuite, l'administration française était farouchement hostile à un dispositif de médiation, qu'elle rejetait comme une facilité «à l'américaine». À cette zone grise des compromis, elle disait préférer la lumineuse clarté des décisions de Justice. Quelques procès douloureux l'ont ramenée depuis à un comportement plus raisonnable.

Quand l'historique ne peut pas être documenté de manière suffisamment précise, le doute doit-il profiter aux victimes? La France vient ainsi de rendre un tableau aux descendants d'un artiste, qui n'avaient pas de preuve documentaire corroborant une possession qui apparait logique. La restitution des œuvres d'art ne favorise-t-elle pas les familles les plus riches? sans doute, mais comment faire autrement? et sur quel fondement leur dénier leurs droits? La communauté juive risque-t-elle de renforcer les préjugés avec ces histoires de Picasso ou de Monet valant des dizaines de millions dans les médias? Etc. etc.

À ces zones grisées, la presse préfère l'abstraction du monochrome. Elle se meut d'autant plus facilement dans un continent en blanc et noir. C'est son style. C'est sa difficulté. Mais c'est aussi la votre, car il faut bien que vos recherches contribuent à l'éducation d'un plus large public. À défaut, ayant perdu ce rempart, elle risque d'être entravée par les intérêts marchands et politiques.